



EXPOSITION

SOLDATS NOIRS

Troupes françaises et américaines
dans les deux guerres mondiales



1 | SOLDATS NOIRS

Troupes françaises et américaines dans les deux guerres mondiales

2 | ORIGINES DES TROUPES NOIRES AMÉRICAINES (1528-1914)

3 | ORIGINES DES TROUPES NOIRES FRANÇAISES (1765-1899)

4 | LA « FORCE NOIRE » EN FRANCE (1900-1913)

5 | L'APPEL À L'EMPIRE (1914-1916)

6 | LES AMÉRICAINS ARRIVENT (1917-1919)

7 | LES HARLEM HELLFIGHTERS



- 8 | **DE BLAISE DIAGNE À LA VICTOIRE (1916-1918)**
- 9 | **DE LA DRÔLE DE GUERRE À LA DÉFAITE (1939-1940)**
- 10 | **LA SECONDE GUERRE MONDIALE
ET LES TROUPES AFRICAINES-AMÉRICAINES (1942-1945)**
- 11 | **VERS LA LIBÉRATION (1941-1945)**
- 12 | **LES AFRICAINS-AMÉRICAINS
ET LA LIBÉRATION DE LA FRANCE (1944-1945)**
- 13 | **DE LA SÉGRÉGATION À LA MÉMOIRE PARTAGÉE**
- 14 | **DES DÉCOLONISATIONS AUX COMMÉMORATIONS**

SOLDATS NOIRS

Troupes françaises et américaines dans les deux guerres mondiales

Il y a près de deux cent cinquante ans, la marine française recrutait des matelots (les Laptots) sur les côtes du Sénégal en Afrique... Aux États-Unis, encore territoire colonial, c'est au milieu du XVII^e siècle qu'est attestée la présence d'esclaves noirs comme supplétifs et en 1643 que le Massachusetts autorise la formation militaire d'esclaves d'origines africaine. Ces présences vont marquer en profondeur le récit de ces deux armées de chaque côté de l'Atlantique, et c'est en France que ces destins vont se croiser pour la première fois au début du XX^e siècle dans les tranchées de la Grande Guerre. **C'est cette histoire unique que vient retracer cette exposition.**

Cette histoire est au cœur du récit des États-Unis, et traverse notamment les enjeux de la guerre de Sécession où peu à peu, les premiers contingents de « combattants noirs » sont intégrés à la Marine mais la ségrégation demeure et se renforce après la guerre civile. Avec l'engagement américain dans la Grande Guerre, la ségrégation se renforce et ce n'est que sous la pression (notamment des Français) que sur le front de l'est deux unités de « couleur » sont enfin engagées au combat, dont le mythique *369th Infantry Regiment*, alors que la majorité des mobilisés africains-américains (90%) sont renvoyés aux tâches d'intendance. Leur héroïsme au front constitue une étape majeure de leur combat pour la liberté civique aux États-Unis. Ces combattants reviendront, en petit nombre, pour libérer la France en 1944, puis s'engageront le long combat pour l'égalité et la fin de la ségrégation dans les forces armées américaines. Mais il faudra attendre 1954 pour que la dernière « unité de couleur » disparaisse.

Cette histoire s'attache, pour la France, à la présence de ces combattants dans l'Hexagone, elle nous parle des tirailleurs africains et malgaches, des combattants des Comores et de la Côte française des Somalis, des soldats créoles des Antilles-Guyane ou de ceux de la Réunion, des engagés kanaks de Nouvelle-Calédonie. Aux côtés des troupes métropolitaines, ces unités et toutes celles créées ensuite vont jouer un rôle militaire considérable en France lors des conquêtes coloniales, pendant les trois conflits européens ainsi que dans les guerres de décolonisation. Les traces de leur présence lors de la Grande Guerre et lors de la Libération de la France en 1942-1945 sont des lieux de mémoire majeurs de notre histoire contemporaine.

Retracer cette histoire commune, faire ressurgir les mémoires, c'est tenter de déconstruire un enchevêtrement de mythes, loin des images fabriquées, et créer du lien entre nos pays, entre nos histoires croisées. C'est aussi s'attacher à ce passé commun qui existe entre la France et les États-Unis, entre l'Afrique et les outre-mer, et qui participe aujourd'hui d'une mémoire commune au cœur de nos sociétés. Il est désormais temps de bâtir une histoire partagée, avec distance et critique, et de croiser les mémoires pour inscrire désormais ces récits dans nos histoires nationales et dans une histoire postcoloniale.



SOLDATS NOIRS

Troupes françaises et américaines dans les deux guerres mondiales



Il y a près de deux cent cinquante ans, la marine française recrutait des matelots (les Lapots) sur les côtes de Sénégal en Afrique. Aux États-Unis, encore territoire colonial, c'est au milieu du XVIII^e siècle qu'est attestée la présence d'escadrons noirs comme suppléants et en 1842 que le Massachusetts autorise la formation militaire d'escadrons d'origine africaine. Ces présences vont marquer en profondeur le récit de ces deux années de chaque côté de l'Atlantique, et c'est en France que cet esprit vient se croiser pour la première fois au début du XX^e siècle dans les tranchées de la Grande Guerre. C'est cette histoire unique que vient retracer cette exposition.

Cette histoire est au cœur du récit des États-Unis, et traverse notamment les enjeux de la guerre de Sécession où peu à peu, les premiers contingents de combattants noirs se sont intégrés à la Marine, mais la ségrégation demeure et se renforce après la guerre civile. Avec l'engagement américain dans la Grande Guerre, la ségrégation demeure et se renforce après la guerre civile. Avec l'engagement américain dans la Grande Guerre, la ségrégation demeure et se renforce après la guerre civile. Avec l'engagement américain dans la Grande Guerre, la ségrégation demeure et se renforce après la guerre civile.



Cette histoire c'est aussi, pour la France, à la présence de ses combattants dans l'Hexagone, elle nous parle des tirailleurs algériens et malgaches, des combattants des Comores et de la Côte française des Somalis, des soldats créoles des Antilles-Guyane ou de ceux de la Réunion, des engagés kanaks de Nouvelle-Calédonie. Aux côtés des troupes métropolitaines, ces unités et toutes celles créées ensuite vont jouer un rôle militaire considérable en France, lors des conquêtes coloniales, pendant les trois conflits européens ainsi que dans la guerre de décolonisation. Les traces de leur présence lors de la Grande Guerre et lors de la Libération de la France en 1942-1945 sont des lieux de mémoire majeurs de notre histoire contemporaine.

Retracer cette histoire commune, faire ressurgir les mémoires, c'est tenter de déconstruire un enchevêtrement de mythes, lire des images fabriquées, et créer du lien entre nos pays, entre nos histoires créoles. C'est aussi s'attacher à ce passé commun qui existe entre la France et les États-Unis, entre l'Afrique et les outre-mer, et qui perdure aujourd'hui d'une mémoire commune au cœur de nos sociétés. Il est désormais temps de bâtir une histoire partagée, avec distance et critique, et de croiser les mémoires pour inscrire désormais ces récits dans nos histoires nationales et dans une histoire postcoloniale.



« Vous tirailleurs sénégalais, mes frères noirs
à la main chaude sous la glace et la mort.
Qui pourra vous chanter si ce n'est
votre frère d'armes, votre frère de sang ? »

Leopold Sédar Senghor, *Hosties noires* (1948)

ORIGINES DES TROUPES NOIRES AMÉRICAINES

Dès les premiers temps de la colonisation du continent américain, l'idée d'associer des « hommes de couleur » aux opérations militaires provoque de vives controverses. Si la présence d'esclaves noirs est attestée en 1528, avec Estevanico de Dorantes, elle ne débute vraiment qu'à partir de 1619, par l'importation d'une main-d'œuvre servile dans les établissements européens de la côte Est. Dans un contexte de tensions permanentes avec les populations indiennes, les Hollandais sont les premiers, en 1641, à utiliser des esclaves comme soldats auxiliaires. Deux ans plus tard, la présence d'un Africain-Américain habilité à porter les armes — Abraham Pearce — est signalée en Nouvelle-Angleterre, et, en 1643, la colonie du Massachusetts autorise les esclaves à suivre un entraînement militaire au même titre que les sujets britanniques. L'intégration des Noirs est cependant loin d'être acquise et nombreux sont les colons qui répugnent à initier les esclaves au métier des armes, dans la crainte de révoltes. Tout au long de la période coloniale, diverses attitudes sont adoptées mais, dans un contexte où les Africains représentent près d'un demi-million d'individus (vers 1770), leur emploi en qualité de main-d'œuvre militarisée s'impose.

Lors de la guerre d'Indépendance, la question reste cruciale. Alors que les Anglais adoptent une attitude pragmatique, George Washington proscrie le recrutement de soldats africains-américains, jugé « indigne », et leur présence est seulement tolérée dans la marine. La pénurie d'hommes aidant, les rebelles vont peu à peu se résoudre à l'engagement d'hommes de couleur. Le conflit terminé, l'accès à l'armée leur est statutairement fermé et il faudra attendre le conflit anglo-américain de 1812 pour que l'on procède, de nouveau, au recrutement d'esclaves. La guerre de Sécession, qui éclate en 1861, constitue une étape majeure. Alors que les États du Sud mobilisent rapidement leurs esclaves comme main-d'œuvre, le gouvernement de l'Union accepte l'engagement des Africains-Américains au sein de la marine, mais pas au sein de l'armée. L'abolition de l'esclavage dans les États du Nord, en 1863, va cependant permettre de dépasser ces restrictions. À la fin de la guerre de Sécession, en 1865, on comptera de nombreux régiments noirs ayant combattu. Pour autant, leur présence difficilement admise est régie par un principe de ségrégation stricte. Astreints à des tâches ingrates, ils ne servent que dans des unités spécifiques commandées par des officiers blancs. L'accès aux écoles militaires est restreint, malgré quelques parcours d'exception comme celui d'Henry Ossian Flipper, en 1877, à West Point. C'est cette situation qui prévaut à l'heure de l'engagement des Américains dans la Grande Guerre en 1917.



1528-1914

ORIGINES DES TROUPES NOIRES AMÉRICAINES



LES RÉGIMENTS NOIRS

PREMIER LA GARDIE DE SÉCÉSSION
Major Thomas H. Miller, 1862. Les soldats afro-américains combattent à la bataille de Fort Wagner, le 17 septembre 1862. Ils sont les premiers soldats afro-américains à combattre en tant que soldats réguliers de l'armée américaine. Au cours de la guerre de Sécession, ils ont joué un rôle important dans la victoire finale des États-Unis sur la Confédération.



Illustration de John S. Sledge, 1862. Les soldats afro-américains combattent à la bataille de Fort Wagner, le 17 septembre 1862.

Dès les premiers temps de la colonisation du continent américain, l'idée d'associer des « hommes de couleur » aux opérations militaires provoque de vives controverses. Si la présence d'esclaves noirs est attestée en 1538, avec **Estevanico de Dorantes**, elle ne débute vraiment qu'à partir de 1619, par l'importation d'une main-d'œuvre servile dans les établissements européens de la côte Est. Dans un contexte de tensions permanentes avec les populations autochtones, les Hollandais sont les premiers, en 1641, à utiliser des esclaves comme soldats auxiliaires. Deux ans plus tard, la présence d'un Afro-Américain habillé à porter les armes — **Abraham Pearce** — est signalée au Nouvelle-Angleterre, et en 1643, le colonat du Massachusetts autorise les esclaves à suivre un entraînement militaire au même titre que les sujets britanniques. L'inségration des Noirs est cependant loin d'être totale et nombreux sont les colons qui refusent d'entraîner les esclaves au métier des armes, dans la crainte de révoltes. Tout au long de la période coloniale, diverses attitudes sont adoptées mais, dans un contexte où les Africains représentent près d'un demi-million d'individus (vers 1770), leur emploi en qualité de main-d'œuvre militaire s'impose.

Lors de la guerre d'Indépendance, la question reste cruciale. Alors que les Anglais adoptent une attitude pragmatique, George Washington proscrit le recrutement de soldats afro-américains, jugés « indignes », et leur présence est seulement tolérée dans la marine. La pénurie d'hommes valides, les rebelles vont peu à peu se résoudre à l'engagement d'hommes de couleur. Le conflit terminé, l'école à l'armée leur est statutairement fermée et il faudra attendre le conflit anglo-américain de 1812 pour que l'on procède, de nouveau, au recrutement d'esclaves. La guerre de Sécession, qui éclate en 1861, constitue une étape majeure. Alors que les États du Sud révoquent rapidement leurs esclaves comme main-d'œuvre, le gouvernement de l'Union accepte l'engagement des Afro-Américains au sein de la marine, mais pas au sein de l'armée. L'abolition de l'esclavage dans les États du Nord, en 1863, va cependant permettre de dépasser ces restrictions. À la fin de la guerre de Sécession, en 1865, on compte de nombreux régiments noirs ayant combattu. Pour autant, leur présence officiellement admise est régie par un principe de ségrégation stricte. Attribués à des tâches ingrates, ils ne servent que dans des unités spécifiques commandées par des officiers blancs. L'accès aux écoles militaires est restreint, malgré quelques parcours d'exception comme celui d'Henry Oustan Flipper, en 1877, à West Point. C'est cette situation qui prévaut à l'heure de l'engagement des Américains dans la Grande Guerre en 1917.



Le premier homme noir à entrer dans l'armée américaine est un Afro-Américain nommé Estevanico de Dorantes, qui a servi dans l'armée espagnole en 1538. Il est considéré comme le premier Afro-Américain à servir dans l'armée américaine. Il a été capturé par les Espagnols lors de la bataille de Tampa en 1542 et a été amené à Cuba. Il a été utilisé comme interprète et a servi dans l'armée espagnole pendant plusieurs années.



Illustration de John S. Sledge, 1862. Les soldats afro-américains combattent à la bataille de Fort Wagner, le 17 septembre 1862.



Abraham Pearce est le premier Afro-Américain à porter les armes. Il a été capturé par les Espagnols lors de la bataille de Tampa en 1542 et a été amené à Cuba. Il a été utilisé comme interprète et a servi dans l'armée espagnole pendant plusieurs années.



HENRY OUSTAN FLIPPER À WEST POINT (1877)
Henry Oustan Flipper est le premier Afro-Américain à être admis à l'école militaire de West Point. Il a été admis en 1877 et a obtenu le grade de capitaine en 1880. Il a servi dans l'armée américaine pendant plusieurs années et a été promu à des postes de plus en plus élevés.



La première loi sur le recrutement des soldats afro-américains est adoptée en 1862. Elle permet aux Afro-Américains de servir dans l'armée américaine. Cette loi est une étape importante dans l'histoire de l'armée américaine.

« Attendu que le conflit qui oppose la Grande-Bretagne à ses colonies doit respecter les libertés et valeurs de ces dernières, seuls des hommes libres peuvent être admis dans la nouvelle armée. »

Résolution du Comité de défense du Massachusetts (1775)

ORIGINES DES TROUPES NOIRES FRANÇAISES

Dès le XVI^e siècle, les premiers navigateurs européens abordant les côtes de l'ouest de l'Afrique avaient déjà recruté des « auxiliaires indigènes ». Ces soldats blancs, noirs et mulâtres sont les ancêtres des tirailleurs sénégalais, unité militaire que le général Faidherbe décide de créer en 1857 avec de nombreux esclaves rachetés et des « supplétifs ». Cette création sera entérinée par un décret de Napoléon III. L'appellation *tirailleur sénégalais* vaut rapidement pour tous les soldats recrutés en Afrique subsaharienne.

Dans les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), l'habitude est plus au recours à des esclaves pour assurer la défense du territoire. Plusieurs ordonnances régularisent l'emploi de ces « supplétifs » dans les milices de « gens de couleur », milices dont on trouve trace dès 1703 pendant la campagne de Guadeloupe contre les Anglais. Les campagnes de la Révolution française et de l'Empire font émerger de véritables unités régulières, qui devient une des composantes, en 1803, du bataillon des pionniers noirs où des personnalités comme Joseph Damingue émergent. Dans le même temps, s'imposent également les figures du général Dumas ou du célèbre chevalier de Saint-Georges. Si l'abolition de l'esclavage en 1848 fait de tous les habitants des « vieilles colonies » des citoyens, la conscription militaire pour tous n'est pas encore d'actualité.

Le conflit avec la Prusse (1870) voit également apparaître des figures créoles blanches combattantes, faisant ainsi entrer les « vieilles colonies » dans l'allégorie militaire française. L'Exposition universelle de 1889 dynamise cette passion populaire en associant les tirailleurs sénégalais au centenaire de la Révolution française. La campagne du Mexique (1861-1867) voit combattre sous drapeau français la première unité antillaise mise sur pied. Les tirailleurs, eux, participent aux campagnes coloniales africaines, au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1893-1894). Le ministère des Colonies en 1894 se lance dans l'expédition de Madagascar (1891-1895), s'appuyant pour cela sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est d'ailleurs l'occasion de lever des troupes sakalaves et des Comoriens, des populations réputées guerrières de l'ouest de l'île de Madagascar. En 1898, cette expansion française en Afrique, dont le cœur de la troupe était composé de combattants africains, est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré ce recul, les tirailleurs sénégalais défilent à Paris derrière le commandant Marchand en 1899.



1765-1899

ORIGINES DES TROUPES NOIRES FRANÇAISES

1763
En 1763, à Saint-Domingue, le général François-Dominique Toussaint organise la formation d'un régiment de soldats noirs recrutés localement par les distributeurs de matériel. Il s'agit de recruter des hommes de couleur librement en vue de leur engagement dans le régiment de Saint-Domingue, au sein de la campagne d'Égypte. Les premiers sont recrutés à Saint-Domingue, mais aussi dans les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, et à l'étranger au profit de la République napoléonienne.



Dès le XVIII^e siècle, les premiers navigateurs européens abordent les côtes de l'ouest de l'Afrique au sein de régiments de « soldats indigènes ». Ces soldats noirs, noirs et métis sont les ancêtres des troupes créolées, unité militaire que le général Faidherbe décide de créer en 1857 avec de nombreux esclaves rachetés et des « suppléants ». Cette création sera entérinée par un décret de Napoléon III. L'appellation *troupes créolées* restera généralement pour tous les soldats recrutés en Afrique subsaharienne.

Dans les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) l'habitude est plus au recours à des esclaves pour assurer la défense du territoire. Plusieurs ordonnances régularisent l'emploi de ces « suppléants » dans les milices de « gens de couleur », milices dont on trouve trace dès 1763 pendant la campagne de Guadeloupe contre les Anglais. Les campagnes de la Révolution française et de l'Empire font émerger de véritables unités régulières, qui deviennent des composantes, en 1803, du bataillon des pionniers noirs ou des personnalités comme Joseph Domingue émergent. Dans le même temps, l'impôt égalise les figures de **général Dumas** ou du célèbre cavalier de Saint-Georges. Si l'abolition de l'esclavage en 1848 fait de tous les habitants des « vieilles colonies » des citoyens, la conception militaire pour tous n'est pas encore actualisée.



LE BATAILLON DES PIONNIERS NOIRS (1803)
Le général Dumas crée le bataillon des pionniers noirs en 1803 pendant la campagne d'Égypte. Les soldats sont recrutés dans les colonies françaises et dans les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Ils sont équipés de fusils et de sabres.

Le conflit avec la Prusse (1870) voit également apparaître des figures créolées blanches combattantes, ainsi ainsi amener les « vieilles colonies » dans l'allégorie militaire française. L'opposition universelle de 1899 dynamise cette passion populaire en associant les troupes créolées au centenaire de la Révolution française. La campagne du Mexique (1861-1867) voit combattre sous drapeau français la première unité africaine mise sur pied. Les troupes, elles, participent aux campagnes coloniales africaines au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1892-1894). Le ministre des Colonies en 1894 se lance dans l'expédition de Madagascar (1895-1896), l'appui pour cela sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est d'ailleurs l'occasion de lever des troupes sénégalaises et des Comoriens, des populations respectives guerrières de l'ouest de Madagascar. En 1896, cette expédition française en Afrique, dont le cœur de la troupe était composé de combattants africains, est menée par les Anglais à Fochobé. Malgré ce recul, les troupes créolées défilent à Paris derrière le commandant Marchand en 1899.



RETOUR DE FACHODA (1898)
Le retour de Fachoda, le 18 septembre 1898, est un événement majeur de l'histoire de la France coloniale. Pour le général Marchand, c'est un succès qui permet de maintenir la présence française au Soudan. Les troupes sont équipées de fusils et de sabres.



LES MORTS QUI PARLENT (1899)
Le livre des morts qui parlent est un ouvrage de Eugène Melchior de Vogüé. Il raconte la guerre de Fachoda et les combats de la guerre de Fachoda. Les troupes sont équipées de fusils et de sabres.

« Des forces dociles et barbares comme il en faudra toujours pour gagner cette partie barbare et inévitable, la guerre... »
Eugène Melchior de Vogüé, *Les Morts qui parlent* (1899)

LA « FORCE NOIRE » EN FRANCE

En 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « combattants indigènes », connues sous le nom de troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de troupes coloniales. À partir de 1908, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc, première utilisation hors des colonies d'Afrique subsaharienne française ou de Madagascar. Des combattants — tels Mamadou Racine en 1884 —, commencent à être intégrés dans l'encadrement, structurant de plus en plus ces troupes africaines. L'espace colonial s'étend un peu plus avec la création de l'Afrique équatoriale française en 1910, et l'idée s'affirme que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain. C'est dans ce contexte que le général Mangin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910) l'utilisation de ces unités. Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et une partie de l'opinion publique se passionnent pour le projet. Le gouvernement français organise et développe, dans le même temps, la conscription dans tout l'empire et, notamment, en Algérie et dans les « vieilles colonies ».

À la veille du conflit, cette *force* va être glorifiée par la République. Le défilé du 14 juillet, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, regroupe, en 1913, toutes ces troupes issues de l'empire colonial. Quand les unités annamites, malgaches et algériennes reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique qui consacre leur reconnaissance, l'emblème du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais reçoit la Légion d'honneur des mains du président de la République, Raymond Poincaré. Il s'agit de la plus haute distinction que la Nation accorde à une unité. Pour être présents à cette cérémonie, les tirailleurs sénégalais ont débarqué à Marseille quelques semaines plus tôt, parfois avec « Madame tirailleur » et leurs enfants, comme en témoigne une série de photographies exceptionnelles. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons, soit trente mille hommes, dont une partie sera engagée un an plus tard au cœur des combats.



1900-1913

LA « FORCE NOIRE » EN FRANCE

En 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « combattants indigènes », connues sous le nom de troupes de Chine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de troupes coloniales. À partir de 1908, les travailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc, première utilisation hors des colonies d'Afrique subsaharienne française ou de Madagascar. Des combattants — tel **Mamadou Racine** en 1904 — commencent à être intégrés dans l'encadrement, surtout pour de plus en plus ces troupes africaines. L'esprit colonial s'étend un peu plus avec la création de l'Afrique équatoriale française en 1910, et l'idée s'affirme que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain. C'est dans ce contexte que le général Marglin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910) l'utilisation de ces unités. Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et une partie de l'opinion publique se passionnent pour le projet. Le gouvernement français organise et développe, dans le même temps, la conscription dans tout l'empire et, notamment, en Algérie et dans les « vieilles colonies ».

À la veille du conflit, cette force va être glorifiée par la République. Le défilé du 14 juillet, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, regroupe, en 1913, toutes ces troupes issues de l'empire colonial. Quand les unités sénégalaises, malgaches et algériennes reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique qui consacre leur reconnaissance, l'emblème du 1^{er} régiment de travailleurs sénégalais reçoit la Légion d'honneur des mains du président de la République, Raymond Poincaré. Il s'agit de la plus haute distinction que la Nation accorde à une unité. Pour être présents à cette cérémonie, les travailleurs sénégalais ont débarqué à Marseille quelques semaines plus tôt. Parfois avec « **Madame Graffeur** » et leurs enfants, comme en témoigne une série de photographies exceptionnelles. À cette date, les travailleurs sénégalais comptent au total trente bataillons, soit trente mille hommes, dont une partie sera engagée un peu plus tard au cœur des combats.



MOBILISATION ET « VIEILLES COLONIES »

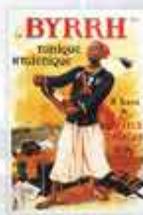
Cette des photographies montrant des « troupes noires » — ici des soldats du 1^{er} régiment de travailleurs sénégalais — en formation à l'occasion de la cérémonie de leur mobilisation, au camp de Longchamp, le 14 juillet 1913. Les soldats sont en tenue de combat. On voit à l'arrière-plan le monument à la République, œuvre de Louis-Ferdinand Sébastien-Leprieux, inauguré en 1913.



Madame Graffeur et ses enfants sont accueillis à la gare de Longchamp, le 14 juillet 1913, à l'occasion de la cérémonie de leur mobilisation. Madame Graffeur est la femme de l'un des soldats du 1^{er} régiment de travailleurs sénégalais. Elle est accompagnée de ses enfants, dont un bébé. Cette photographie est une œuvre de Louis-Ferdinand Sébastien-Leprieux.



Une des photographies montrant des « troupes noires » — ici des soldats du 1^{er} régiment de travailleurs sénégalais — en formation à l'occasion de la cérémonie de leur mobilisation, au camp de Longchamp, le 14 juillet 1913. Les soldats sont en tenue de combat. On voit à l'arrière-plan le monument à la République, œuvre de Louis-Ferdinand Sébastien-Leprieux, inauguré en 1913.



L'opération de montage est une opération de montage simple, mais elle est essentielle pour assurer la sécurité de l'arme. Elle est effectuée par les soldats sénégalais du 1^{er} régiment de travailleurs sénégalais.

« Dans l'état actuel de l'Europe, la Force noire fait de nous la plus redoutable des adversaires. »

Lieutenant-colonel Marglin, *La Force noire* (1910)

L'APPEL À L'EMPIRE

Dès la déclaration de guerre, en août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats sur la Marne et l'Yser. Mais les pertes sont lourdes du fait de l'inexpérience des jeunes recrues, et des pathologies infectieuses. En 1915, de nombreux combattants sont aussi envoyés sur le front d'Orient, dans les Dardanelles ou à Salonique, dans de violentes batailles les opposant aux Turcs. Sur quatre années de conflit, on comptera en Europe cent trente-quatre mille combattants venant d'Afrique Occidentale française et d'A-ÉF, deux mille Somalis et Comoriens (ces derniers servant soit au 12^e bataillon malgache, soit au bataillon somali), et vingt-neuf mille tirailleurs malgaches, auxquels s'ajouteront plus de cinq mille travailleurs. Avec le conflit, le gouvernement choisit d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » aux côtés des soldats de la métropole, et la majorité des Créoles sert dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). Des Guadeloupéens sont, par exemple, affectés en Orient dans les 3^e et 56^e RIC. De 1914 à 1918, sur les cent mille Antillais et Guyanais recensés, près de dix-sept mille sont dirigés vers les zones des armées. À la Réunion, six mille combattants quitteront l'île, à l'image de l'aviateur Roland Garros. Au total, près de deux mille six cents natifs des « vieilles colonies » ne reviendront pas de la guerre. Quant à la Nouvelle-Calédonie, elle mobilise mille « volontaires » dont un tiers trouve la mort au combat.

Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « *chair à canon* » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont égales à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). En outre, la rigueur du climat en plus des souffrances physiques et morales conduit le commandement à relever les Africains pour les faire hiverner dans des camps à Fréjus en Provence ou du Courneau en Aquitaine. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances face à cet « impôt du sang » existent et les refus d'incorporation et les désertions sont nombreux, comme en Afrique de l'Ouest dans la région de Ségou, mais aussi dans l'Ouest-Volta en 1915.



1914-1916

L'APPEL À L'EMPIRE

Dès la déclaration de guerre, en août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats sur la Meuse et l'Yser. Mais les pertes sont lourdes du fait de l'expérience des jeunes recrues, et des pathologies infectieuses. En 1915, de nombreux combattants sont aussi envoyés sur le front d'Orient dans les Dardanelles ou à Sébastopol, dans de violentes batailles les opposant aux Turcs. Sur quatre années de conflit, on comptera en Europe cent trente-quatre mille combattants venus d'Afrique Occidentale française et d'AfE, deux mille Sénégalais et Comoriens (les derniers servent soit au 12^e bataillon malgache, soit au bataillon sénégal) et vingt-neuf mille travailleurs malgaches, auxquels s'ajoutent plus de cinq mille travailleurs. Avec le conflit, le gouvernement choisit d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » au côté des soldats de la métropole, et la majorité des Créoles sert dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). Des Guadeloupéens sont, par exemple, affectés en Orient dans les 3^e et 56^e RIC. De 1914 à 1918, sur les cent mille Artilliers et Guyanais recensés, près de dix-sept mille sont dirigés vers les zones des armées. À la Réunion, six mille combattants quitteront l'île, à l'image de l'aviateur **Roland Garros**. Au total, près de deux mille six cents mille des « vieilles colonies » ne reviendront pas de la guerre. Quant à la Nouvelle-Calédonie, elle mobilise mille « volontaires » dont un tiers trouvera la mort au combat. Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « chair à canon » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont égales à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). En outre, la rigueur du climat, en plus des souffrances physiques et morales, conduit le commandement à ramener les Africains pour les faire bénéficier dans des camps à Fréjus en Provence ou du Cochinchin en Asie. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances fœvales et « impies du sang » existent et les vagues d'incorporation et les désertions sont nombreuses, comme en Afrique de l'Ouest dans la région de Ségué, mais aussi dans l'Ouest-Néka en 1915.



LA MOBILISATION DES TRAVAILLEURS COLONIAUX
Les troupes coloniales ne représentent pas un contingent homogène, grand nombre d'entre elles étant des recrues de passage ou des soldats de métier, des militaires de carrière. Ils ont donc des besoins et des attentes qui varient. Pour répondre à cet état de fait, le commandement a mis en place une organisation complexe, à la fois structurée et flexible, qui permet de mobiliser les travailleurs coloniaux de manière efficace.



CAROL LES DARDANELLES (1915)
Les troupes coloniales participent à la campagne des Dardanelles en 1915. Elles sont envoyées en France en 1915. Le commandement a mis en place une organisation complexe, à la fois structurée et flexible, qui permet de mobiliser les travailleurs coloniaux de manière efficace.



Le soldat sénégalais **Marcel Garros** est l'un des premiers à voler en avion. Il participe à la campagne des Dardanelles en 1915. Il est tué le 30 septembre 1915. Ses restes ont été retrouvés en 1993. Ses ossements ont été déposés au cimetière de Fréjus.



« L'Afrique nous a coûté des monceaux d'or, des milliers de soldats et des flots de sang. Mais les hommes et le sang, elle doit nous le rendre avec usure. »

Adolphe Messimy, *Le Matin* (septembre 1910)

LES AMÉRICAINS ARRIVENT

Lorsque les États-Unis entrent en guerre, en 1917, les Africains-Américains qui sont tolérés comme soldats depuis la guerre de Sécession ne représentent que quatre régiments chargés de surveiller la frontière mexicaine, dans un contexte de ségrégation raciale très tendue et de révolte de soldats, comme lors de la mutinerie de Houston en 1917. Ces unités, qui figurent parmi les plus aguerries de l'*US Army*, dont la présence est jugée indispensable à la défense du Texas, ne sont pas envoyées en Europe. Dans le cadre de la mise sur pied d'un corps expéditionnaire, il apparaît vite que l'institution militaire n'entend pas utiliser les Africains-Américains autrement que comme manœuvres au service de l'intendance. Cette résolution est perçue comme une mesure discriminatoire par la communauté noire qui voit en cette guerre l'opportunité de lutter pour l'égalité des droits. Finalement, l'armée et le gouvernement américains sont obligés de céder et d'accorder la création de deux grandes unités « de couleur » : les 92nd et 93rd *Divisions*.

Ces divisions, formées selon le principe de la ségrégation, sont victimes de manque de matériel tout comme d'un entraînement insuffisant. À leur arrivée en France, l'état-major, qui s'en désintéresse totalement, imagine un temps les transformer en bataillons de travailleurs. Ce mépris à l'égard des Africains-Américains choque l'état-major français qui, souffrant par ailleurs d'une pénurie d'effectifs préoccupante au terme de trois années d'hécatombe, est désespérément à la recherche de soldats. Exerçant des pressions, le haut commandement obtient que la 93rd *Division* soit mise à la disposition du général Pétain à partir de mars 1918, sous réserve que les Français pourvoient intégralement à son équipement et son ravitaillement. La 92nd *Division*, demeurée sous commandement américain, devra attendre l'été 1918 pour être engagée au feu. En définitive, ce sont près de quarante mille Africains-Américains qui ont servi au sein de l'*US Army* entre 1917 et 1918, dont un quart a été envoyé en France. Seuls 10 % de ces soldats noirs sont affectés en unités combattantes, les autres étant utilisés comme main-d'œuvre. Malgré le principe de ségrégation, mille trois cents d'entre eux furent néanmoins nommés officiers subalternes et, pour la première fois, un officier de couleur — le colonel Charles Young — atteint le grade le plus élevé parmi les officiers supérieurs. Pour autant, ces avancées en matière de droits accordés aux Africains-Américains restent limitées, comme en atteste le refus de l'aviation américaine d'intégrer dans ses rangs le pilote Eugene James Bullard.



1917-1919

LES AMÉRICAINS ARRIVENT

Lorsque les États-Unis entrent en guerre, en 1917, les Africains-Américains qui sont tolérés comme soldats depuis la guerre de Sécession ne représentent que quatre régiments chargés de surveiller la frontière mexicaine, dans un contexte de ségrégation raciale très tendue et de révolte de soldats, comme lors de la mutinerie de Houston en 1917. Ces unités, qui figurent parmi les plus aguerries de l'US Army, dont la présence est jugée indispensable à la défense du Texas, ne sont pas envoyées en Europe. Dans le cadre de la mise sur pied d'un corps expéditionnaire, il apparaît vite que l'exploitation militaire n'envisage pas d'utiliser les Africains-Américains autrement que comme manœuvres au service de l'intendance. Cette révolution est perçue comme une mesure discriminatoire par la communauté noire qui voit en cette guerre l'opportunité de lutter pour l'égalité des droits. Finalement, l'armée et le gouvernement américain sont obligés de céder et d'accorder la création de deux grandes unités « de couleur » : les 92^e et 93^e Divisions.

Ces divisions, formées selon le principe de la ségrégation, sont victimes de manque de matériel tout comme d'un entraînement insuffisant. À leur arrivée en France, l'État-major qui s'en désintéresse totalement, imagine un temps les transformer en bataillons de travailleurs. Ce mépris à l'égard des Africains-Américains choque l'État-major français qui souffrait par ailleurs d'une pénurie d'effectifs préoccupante au terme de trois années d'Éthiopiens, est désespérément à la recherche de soldats. Exercant des pressions, le haut commandement obtient que la 92^e Division soit mise à la disposition du général Pétain à partir de mars 1918, sous réserve que les Français pourvoient intégralement à son équipement et son ravitaillement. La 92^e Division, devenue des sous-commandements américains, devra attendre l'été 1918 pour être engagée au feu. En définitive, ce sont près de quarante mille Africains-Américains qui ont servi au sein de l'US Army entre 1917 et 1918, dont un quart à été envoyé en France. Seuls 10 % de ces soldats noirs sont affectés en unités combattantes, les autres étant utilisés comme main-d'œuvre. Malgré le principe de ségrégation, mille trois cents d'entre eux furent néanmoins nommés officiers subalternes et, pour la première fois, un officier de couleur – le colonel **Charles Young** – obtint le grade le plus élevé parmi les officiers supérieurs. Pour autant, ces avancées en matière de droits accordés aux Africains-Américains restent limitées, comme en atteste le refus de l'aviation américaine d'intégrer dans ses rangs le pilote **Eugene James Bullard**.

UNE OPPORTUNITÉ DE LUTTER POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Lorsque des États-Unis entrent en guerre, en 1917, les Africains-Américains qui sont tolérés comme soldats depuis la guerre de Sécession ne représentent que quatre régiments chargés de surveiller la frontière mexicaine, dans un contexte de ségrégation raciale très tendue et de révolte de soldats, comme lors de la mutinerie de Houston en 1917. Ces unités, qui figurent parmi les plus aguerries de l'US Army, dont la présence est jugée indispensable à la défense du Texas, ne sont pas envoyées en Europe. Dans le cadre de la mise sur pied d'un corps expéditionnaire, il apparaît vite que l'exploitation militaire n'envisage pas d'utiliser les Africains-Américains autrement que comme manœuvres au service de l'intendance. Cette révolution est perçue comme une mesure discriminatoire par la communauté noire qui voit en cette guerre l'opportunité de lutter pour l'égalité des droits. Finalement, l'armée et le gouvernement américain sont obligés de céder et d'accorder la création de deux grandes unités « de couleur » : les 92^e et 93^e Divisions.



De sa naissance en 1897, Eugene James Bullard passe sa jeunesse à New York. Il est le premier Noir à intégrer l'armée américaine et à servir dans une unité combattante. Il est nommé capitaine et sert dans la 13^e Division d'infanterie américaine pendant la Première Guerre mondiale. Il est également le premier Noir à servir dans une unité combattante de l'US Army pendant la Seconde Guerre mondiale.



LA MENTRISSE DE WASHINGTON EN 1917
Lorsque les États-Unis entrent en guerre, en 1917, les Africains-Américains qui sont tolérés comme soldats depuis la guerre de Sécession ne représentent que quatre régiments chargés de surveiller la frontière mexicaine, dans un contexte de ségrégation raciale très tendue et de révolte de soldats, comme lors de la mutinerie de Houston en 1917. Ces unités, qui figurent parmi les plus aguerries de l'US Army, dont la présence est jugée indispensable à la défense du Texas, ne sont pas envoyées en Europe. Dans le cadre de la mise sur pied d'un corps expéditionnaire, il apparaît vite que l'exploitation militaire n'envisage pas d'utiliser les Africains-Américains autrement que comme manœuvres au service de l'intendance. Cette révolution est perçue comme une mesure discriminatoire par la communauté noire qui voit en cette guerre l'opportunité de lutter pour l'égalité des droits. Finalement, l'armée et le gouvernement américain sont obligés de céder et d'accorder la création de deux grandes unités « de couleur » : les 92^e et 93^e Divisions.



En 1917, les États-Unis entrent en guerre. Les Africains-Américains qui sont tolérés comme soldats depuis la guerre de Sécession ne représentent que quatre régiments chargés de surveiller la frontière mexicaine, dans un contexte de ségrégation raciale très tendue et de révolte de soldats, comme lors de la mutinerie de Houston en 1917. Ces unités, qui figurent parmi les plus aguerries de l'US Army, dont la présence est jugée indispensable à la défense du Texas, ne sont pas envoyées en Europe. Dans le cadre de la mise sur pied d'un corps expéditionnaire, il apparaît vite que l'exploitation militaire n'envisage pas d'utiliser les Africains-Américains autrement que comme manœuvres au service de l'intendance. Cette révolution est perçue comme une mesure discriminatoire par la communauté noire qui voit en cette guerre l'opportunité de lutter pour l'égalité des droits. Finalement, l'armée et le gouvernement américain sont obligés de céder et d'accorder la création de deux grandes unités « de couleur » : les 92^e et 93^e Divisions.



Sur la 3^e Division, 1918
Africains-Américains, au
Camp de la 3^e Division
à la 3^e Division, en 1918, dans le
Camp de la 3^e Division, en 1918.

« Tout se passe comme si le commandement supérieur américain se désintéressait des régiments noirs sans toutefois le leur dire. »

Général de division Henri Linder, 13^e corps d'armée français (1918)

LES HARLEM HELLFIGHTERS

S'il existe un régiment qui incarne tout particulièrement les vertus militaires des soldats africains-américains durant la Grande Guerre, c'est sans aucun doute le *369th Infantry Regiment*. Il s'agit, à l'origine, d'une formation de réserve de la Garde nationale créée en 1913 : le *15th New-York (colored) Infantry Regiment*.

Mobilisé en juillet 1917, ce régiment est envoyé en France avec la *93rd Division*, où il est initialement employé à des tâches de servitude. Réorganisé en mars 1918, il prend l'appellation de *369th Infantry Regiment* avant d'être mis à la disposition du commandement français. Il est alors rattaché à la 16^e division avec laquelle il va combattre jusqu'en juillet, pour ensuite participer à la contre-offensive générale au sein de la 161^e division. Très vite, à l'image du valeureux Henry Johnson, les soldats africains-américains acquièrent une réputation de rudes combattants qui leur vaut d'être surnommés les *Harlem Hellfighters* — les « combattants de l'enfer de Harlem ».

Le 19 août 1918, ceux-ci sont envoyés au repos, mais le répit sera de courte durée ; engagés dans l'offensive finale lancée le 25 septembre 1918 pour libérer la France, ils s'illustrent tout particulièrement par la prise du village de Séchault, dans les Ardennes. Première unité de l'*US Army* à attendre le Rhin au lendemain de l'armistice, le *369th Infantry Regiment* aura servi au front durant cent quatre-vingt-onze jours — le record de temps passé en ligne de front pour une unité américaine durant la Première Guerre mondiale —, et perdu mille cinq cents hommes. Ce courage leur vaut une grande popularité en France, qui va de pair avec l'avènement du jazz symbolisé par James Reese Europe, le chef d'orchestre du régiment. De retour aux États-Unis, les *Harlem Hellfighters* sont reçus en héros. Le 17 février 1919, on leur accorde l'honneur de parader dans les rues de New York sous les acclamations de la foule. Incontestablement, le patriotisme dont ils ont fait preuve aura joué un rôle majeur dans l'évolution des mentalités en faveur des soldats africains-américains. Pour autant, et contrairement à toute attente, la reconnaissance de leur engagement dans la guerre n'aura que peu de conséquences concernant leur accès aux droits civiques. Pire encore, les anciens combattants africains-américains seront nombreux à être victimes de mauvais traitements de la part de la police, d'attentats racistes et de lynchages, qui auront pour effet d'émouvoir les Français et de mobiliser l'Assemblée nationale en 1919, sensibles au devenir de leurs anciens compagnons d'arme.



LES HARLEM HELLFIGHTERS

Il existe un régiment qui incarne tout particulièrement les vertus militaires des soldats afro-américains durant la Grande Guerre. C'est sans aucun doute le 369^e Infantry Regiment. Il s'agit à l'origine d'une formation de réserve de la Garde nationale créée en 1913. Le 15^e New-York (colored) Infantry Regiment mobilisé en juillet 1917, se réorganise en France avec la 92^e Division, où il est initialement employé à des tâches de service. Réorganisé en mars 1918, il prend l'appellation de 369^e Infantry Regiment avant d'être mis à la disposition du commandement français. Il est alors rattaché à la 16^e division avec laquelle il va combattre jusqu'en juillet, pour ensuite participer à la contre-offensive générale au sein de la 16^e division. Très vite, à l'usage du vétéran **Henry Johnson**, les soldats afro-américains acquièrent une réputation de rudes combattants qui leur vaut d'être surnommés les Harlem Hellfighters – les « combattants de l'enfer de Harlem ».

Le 19 août 1918, ceux-ci sont envoyés au repos, mais le répit sera de courte durée : engagés dans l'offensive finale lancée le 23 septembre 1918 pour libérer la France, ils s'illustrent tout particulièrement par la prise du village de St. Mihiel dans les Ardennes. Première unité de l'US Army à atteindre le Rhin au lendemain de l'armistice, le 369^e Infantry Regiment aura servi au front durant cent quatre-vingt-trois jours – le record de temps passé en ligne de front pour une unité américaine durant la Première Guerre mondiale – et perdu mille cinq cents hommes. Ce courage leur vaut une grande popularité en France, qui va de pair avec l'airainement du jazz symbolisé par **James Reese Europe**, le chef d'orchestre du régiment. De retour aux États-Unis, les Harlem Hellfighters sont reçus en héros. Le 17 février 1919, au lieu d'être honorés de garder dans les rues de New York sous les acclamations de la foule, ils sont victimes de la haine, le patriotisme dont ils ont fait preuve n'aura pas eu de répercussion dans l'évolution des mentalités en faveur des soldats afro-américains. Pour autant, et contrairement à ce qu'on attendait, la reconnaissance de leur engagement dans la guerre n'aura eu peu de conséquences concernant leur accès aux droits civiques. Plus encore, les anciens combattants afro-américains seront nombreux à être victimes de mauvais traitements de la part de la police, d'attaques racistes et de lynchages, qui auront pour effet d'émouvoir les Français et de mobiliser l'Assemblée nationale en 1919, sensible au devoir de leurs anciens compagnons d'armes.



LA MOBILISATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN 1919
Au lendemain de l'armistice, signé le 11 novembre 1918, la presse française se fait l'écho de l'enthousiasme des Français pour les soldats noirs qui ont servi au front de la part de soldats blancs. Le 22 octobre 1918, le Sénat a voté une loi qui reconnaît officiellement le rôle des soldats noirs pendant la guerre. Cette loi reconnaît également le rôle des soldats noirs pendant la guerre. Cette loi reconnaît également le rôle des soldats noirs pendant la guerre.



LE 369^e INFANTRY REGIMENT SOUS COMMANDEMENT FRANÇAIS
Le 369^e Infantry Regiment est une unité de l'US Army qui a servi au front pendant la Première Guerre mondiale. Elle est connue pour son rôle de combat et pour son rôle de service. Elle est connue pour son rôle de combat et pour son rôle de service.



« Le grand général américain a mis l'orbicel noir dans un couffin, il l'a posé sur le pas de la porte du Français, il a frappé et il est parti. »
Major Little, chef de bataillon au 369^e Infantry Regiment (1918)

DE BLAISE DIAGNE À LA VICTOIRE

Au total, on estime entre cinq cent cinquante mille et six cent mille le nombre de soldats coloniaux qui sont venus des quatre coins du monde combattre en Europe... sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. Ajoutons à cela les deux cent mille « travailleurs coloniaux », et l'on prend la mesure de cet important flux migratoire. Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront par la suite des mandats français, comme au Cameroun ou au Togo. La visibilité de ces combattants s'accroît sur tout le territoire métropolitain par le biais, notamment, des milliers de blessés africains et antillais soignés dans les hôpitaux. Photographes et dessinateurs les montrent avec leurs infirmières ou leurs mères de guerre, contribuant à bâtir cette image du « *sympathique et bon enfant* » tirailleur Y'a bon.

Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey conduisent le gouvernement à réfléchir à sa stratégie de recrutement. Pourtant, seul le 61^e bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) se soulève lors des grandes mutineries de 1917. À la demande de Clemenceau, le député du Sénégal Blaise Diagne entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-O-F. Grâce à son action, l'état-major lève plus de trente BTS qui arrivent en France (quarante mille soldats), quatorze de réserve en Algérie et en Tunisie, treize au Maroc, vingt en Orient. Les populations lui font confiance, s'engageant sur les promesses de celui qui avait porté la loi du 29 septembre 1916 reconnaissant définitivement la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal. Sur le front en France, des bataillons s'illustrent particulièrement : les tirailleurs somalis et comoriens lors de la reprise de Douaumont à Verdun en octobre 1916, les Sénégalais à Reims au printemps 1918 ou encore le 12^e bataillon de tirailleurs malgaches, qui se couvre de gloire dans les opérations de l'automne 1918. Des combattants se distinguent aussi individuellement, comme le Guadeloupéen Camille Mortenol ou le Sénégalais Bouna N'Diaye. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée et s'ils participent aux défilés de la victoire, l'égalité de statut promise n'en récompensera qu'un petit nombre en Afrique subsaharienne ou à Madagascar.



1916-1918

DE BLAISE DIAGNE À LA VICTOIRE



LES COMBATS EN AFRIQUE

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.



Le lieutenant Blaise Diagne (Mortier) participe à la bataille de Verdun pendant la guerre. Au centre, Blaise Diagne pendant la guerre. À gauche, un soldat africain pendant la bataille de Verdun. À droite, un soldat africain pendant la bataille de Verdun.

Au total, on estime entre cinq cents cinquante mille et six cent mille le nombre de soldats coloniaux qui sont venus des quatre coins du monde combattre en Europe... sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. Ajoutons à cela les deux cent mille « travailleurs coloniaux », et l'on prend la mesure de cet important flux migratoire. Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviennent par la suite des mandats français, comme au Cameroun ou au Togo. La visibilité de ces combattants s'accroît sur tout le territoire métropolitain par le biais, notamment, des milliers de blessés africains et amérindiens soignés dans les hôpitaux. Photographes et dessinateurs les immortalent avec leurs infirmités ou leurs merraines de guerre. Ils contribuent à bâtir cette image du « soldat noir » et son reflet à l'étranger.

Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey conduisent le gouvernement à réfléchir à sa stratégie de recrutement. Pourtant, seul le 61^e bataillon de travailleurs sénégalais (BTS) se souleva lors des grandes mutineries de 1917. À la demande de Clemenceau, le député du Sénégal **Blaise Diagne** entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-Océ. Grâce à son action, l'État-major lève plus de trente BTS qui arrivent en France (quarante mille soldats), quoique de réserve en Algérie et en Tunisie, entre au Maroc, vingt en Orient. Les populations lui font confiance, s'engagent sur les promesses de celui qui avait porté la loi du 29 septembre 1916 reconnaissant définitivement la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal. Sur le front en France, des bataillons d'illustres participent : les travailleurs sénégalais à Reims au printemps 1918 ou encore le 12^e bataillon de travailleurs algériens, qui se couvre de gloire dans les opérations de l'automne 1918. Des combattants se distinguent aussi individuellement, comme le Guadeloupéen **Camille Mortenol** ou le Sénégalais Boons N'Diaye. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée et s'ils participent aux défilés de la victoire, l'égalité de statut promise n'est récompensée qu'un petit nombre en Afrique subsaharienne ou à Madagascar.



LES MARRANES DE GUERRE

Les « marranes de guerre » sont les soldats noirs qui ont été blessés pendant la guerre et qui ont été soignés dans les hôpitaux. Ils ont souvent été victimes de discriminations et de mauvais traitements.



Blaise Diagne pendant la guerre de Verdun. Au centre, Blaise Diagne pendant la guerre. À gauche, un soldat africain pendant la bataille de Verdun. À droite, un soldat africain pendant la bataille de Verdun.



Portrait of a soldier in a military uniform.



LES COMBATS EN AFRIQUE

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

Les troupes noires dans le Regroupement des troupes africaines de 1914 à la fin de la guerre. Au Centre, les troupes africaines pendant leur participation à la bataille de Verdun, sous les ordres de leur officier commandant de guerre. 1916.

« Schœlcher, que tes mânes frémissent, tes vœux les plus chers s'accomplissent, que sombre ou claire soit la peau, pour tous il n'est qu'un seul drapeau. »

Hymne créole (1916)

DE LA DRÔLE DE GUERRE À LA DÉFAITE

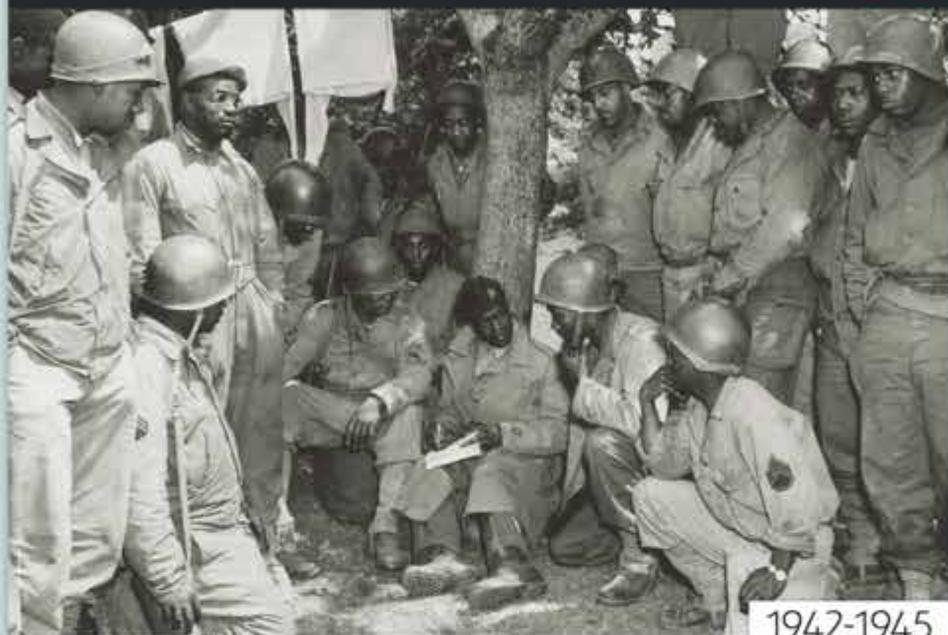
En 1939, à la veille de la mobilisation, les tirailleurs sénégalais comptent dix-neuf régiments dont six en métropole. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de trente-huit mille de ces combattants, alors qu'en Afrique du Nord, vingt mille autres tirailleurs attendent d'embarquer. À la veille de l'armistice, soixante-quatre mille Africains et près de quatorze mille Malgaches sont dans la zone de front. Les « vieilles colonies » ne sont pas en reste, puisque trois mille trois cents Réunionnais ont quitté l'île entre septembre 1939 et juin 1940, tandis que près de quatre mille cinq cents Antillais et Guyanais sont en route ou déjà présents au front dans différentes unités, mais la brièveté des opérations ne permet pas l'envoi de troupes plus conséquentes. On compte même quelques réservistes antillais qui, avides de combattre pour la France, paient eux-mêmes le prix de leur traversée. De nombreux tirailleurs, prisonniers des Allemands, sont massacrés, conséquence directe de vingt ans de propagande raciste en Allemagne (la *Honte noire*). Le 7 juin 1940, à Airaines, la compagnie du capitaine N'Tchoréré du 53^e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS) est anéantie et les survivants exécutés sommairement. À l'heure de la débâcle, on estime les pertes entre six et sept mille combattants africains, des Antilles, de Guyane et de l'océan Indien.

Si le 22 juin 1940, l'armistice met fin à ces massacres et aux combats, elle annonce aussi une période de discrimination. On estime à près de trente-deux mille les soldats noirs en captivité dans les *frontstalags*, ces camps implantés sur le sol français et non en Allemagne pour éviter le contact avec la population allemande. Nombre de soldats noirs et de prisonniers évadés rejoignent la Résistance. En Afrique, des militaires et des fonctionnaires — à l'image du gouverneur du Tchad Félix Éboué —, rejoignent les forces gaullistes. Sur ses traces, au Congo, le bataillon de marche n°1 (BMI) est le premier d'une série de seize bataillons dans lesquels les tirailleurs africains vont se battre sur tous les théâtres d'opérations de la France libre. Dans les Caraïbes, quelques deux mille cinq cents Antillais, les « dissidents », rallient la France libre, suivis par près de cinq cents Guyanais.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LES TROUPES AFRICAINES-AMÉRICAINES

Malgré les sacrifices consentis au cours du premier conflit mondial, la cause des soldats africains-américains n'a guère évolué durant l'entre-deux-guerres. L'armée, se refusant à jouer le rôle d'un laboratoire d'intégration, a même institué, en 1940, un système de quotas stipulant que les hommes de couleur ne devaient pas excéder 10 % du total des effectifs. Avec l'entrée en guerre, plus de deux millions cinq cent mille conscrits africains-américains sont appelés sous les drapeaux. Au sein de l'armée de terre, la grande majorité d'entre eux est affecté dans l'intendance ou les réseaux ferrés, où ils représentent entre la moitié et le tiers des effectifs, tandis que leur affectation dans les unités combattantes reste marginale. Les deux divisions africaines-américaines de la Grande Guerre sont certes réactivées, mais elles sont engagées sur des théâtres d'opérations secondaires. La 92th Division combat en Italie en 1944-1945 sans y rencontrer de succès notables tandis que la 93th Division, qui avait brillamment servi sous commandement français en 1918, est envoyée dans le Pacifique face aux Japonais. Si quelques nouvelles unités noires voient le jour, comme la 2nd Cavalry Division ou le 76th Tank Battalion, celles-ci sont le plus souvent démantelées une fois affectées outre-Atlantique et leur personnel utilisé en qualité de manutentionnaires.

Dans l'US Navy, les Africains-Américains, qui n'étaient acceptés avant la guerre que comme personnels de cuisine à l'image de Doris Miller, accèdent néanmoins à l'ensemble des spécialités à partir de 1942. Cependant, malgré la constitution en 1943 de deux équipages africains-américains servant sur le destroyer d'escorte USS Mason et le chasseur de sous-marins PC 1264, la plupart des marins noirs demeurent affectés à la maintenance portuaire et aux infrastructures côtières. Le Marine Corps, dont l'accès était interdit aux « hommes de couleur » jusqu'en 1942, est contraint de leur ouvrir ses portes, mais les Africains-Américains y demeurent cantonnés pour l'essentiel à des postes non-combattants. C'est, en définitive, dans l'Army Air Force que les progrès les plus notables en matière d'intégration vont se faire ressentir. En 1939, l'ouverture des écoles de pilotage aux Africains-Américains a conduit l'armée à disposer d'un réservoir d'aviateurs civils noirs susceptibles d'être mobilisables, pour lesquels a été mis sur pied, en janvier 1941, à Tuskegee, dans l'Alabama, un programme de formation militaire. Près de mille « Tuskegee Airmen » seront ainsi formés jusqu'à la fin de la guerre.



1942-1945

LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LES TROUPES AFRICAINES-AMÉRICAINES



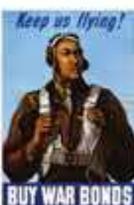
Plaque d'honneur du général C. Patton, après la prise de la Bastille, pendant la Seconde Guerre mondiale. Le général Patton, chef de la 3e Armée, est cité à l'ordre de l'armée américaine pour son rôle décisif dans la prise de la Bastille le 14 juillet 1944.

Malgré les sacrifices consentis au cours du premier conflit mondial, la cause des soldats africains-américains n'a guère évolué durant l'entre-deux-guerres. L'armée, en refusant à jouer le rôle d'un laboratoire d'innovation, a même institué, en 1940, un système de quotas stipulant que les hommes de couleur ne devaient pas excéder 10 % du total des effectifs. Avec l'entrée en guerre, plus de deux millions cinq cent mille conscrits africains-américains sont appelés sous les drapeaux. Au sein de l'armée de terre, la grande majorité d'entre eux est affecté dans l'arrière ou les réseaux ferroviaires, où ils repréparent entre la viande et le bœuf des affectés, tandis que leur affectation dans les unités combattantes reste marginale. Les deux divisions africaines-américaines de la Grande Guerre sont certes réactivées, mais elles sont engagées sur des théâtres d'opérations secondaires. La 88^e Division combat en Italie en 1944-1945 dans le dispositif de la 9^e Armée, qui avait brillamment servi sous commandement français en 1918, est envoyée dans le Pacifique face aux japonais. Si quelques nouvelles unités noires voient le jour, comme la 2^e Central Postal Directory ou le 761^{er} Tank Battalion, celles-ci sont le plus souvent démantelées une fois affectées outre-Atlantique et leur personnel utilisé en qualité de manutentionnaires.

Dans l'US Navy, les Africains-Américains qui n'étaient conscrits avant la guerre que comme personnel de cuisine à l'usage de Dorris Miller, s'insèrent néanmoins à l'ensemble des spécialités à partir de 1942. Cependant, malgré la constitution en 1943 de deux équipages africains-américains servant sur le destroyer d'escorte USS Mason et le chasseur de sous-marins PC 1264, la plupart des marins noirs demeurent affectés à la maintenance portuaire et aux infrastructures côtières. Le Marine Corps, dont l'accès était interdit aux hommes de couleur à jusqu'en 1942, est contraint de leur ouvrir ses portes, mais les Africains-Américains y demeurent cantonnés pour l'essentiel à des postes non-combattants. C'est, en définitive, dans l'Army Air Force que les progrès les plus notables en matière d'intégration vont se faire ressentir. En 1939, l'ouverture de deux écoles de pilotage aux Africains-Américains a conduit l'armée à disposer d'un réservoir d'aviateurs civils noirs susceptibles d'être mobilisables, pour lesquels a été mis sur pied, en janvier 1941, à Tuskegee, dans l'Alabama, un programme de formation militaire. Plus de mille « Tuskegee Army » seront ainsi formés jusqu'à la fin de la guerre.



Samuel B. Roberts, un héros d'aviation afro-américain, est cité à l'ordre de l'armée américaine pour son rôle décisif dans la prise de la Bastille le 14 juillet 1944. Il a été nommé à l'ordre de l'armée américaine pour son rôle décisif dans la prise de la Bastille le 14 juillet 1944.



LES SOLDATS AFRICAINS
L'armée de terre américaine a été la première à intégrer les hommes de couleur dans ses rangs. En 1942, elle a créé la 88^e Division Central Postal Directory, la première unité combattante africaine-américaine à combattre en Europe.



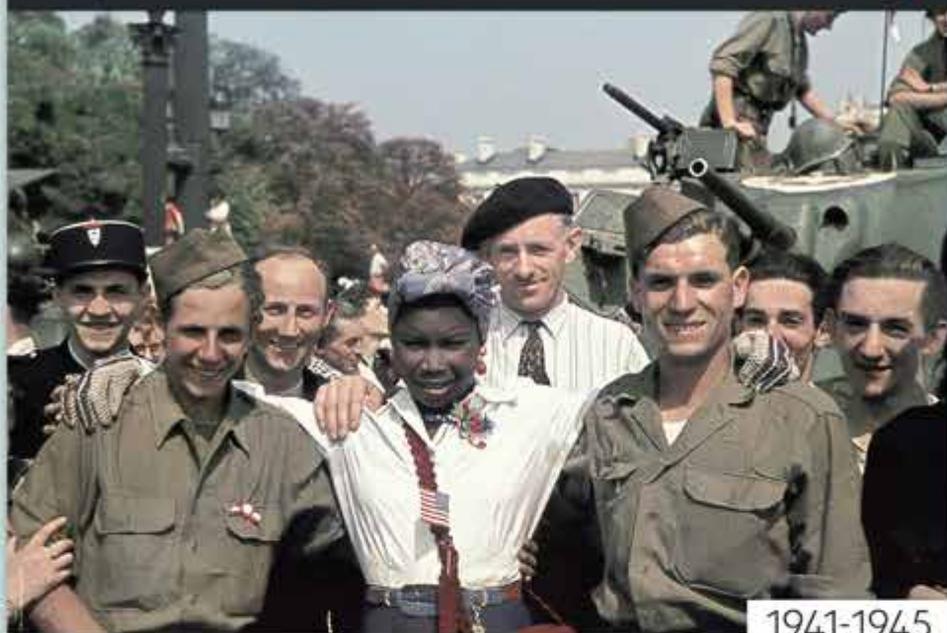
LES SOLDATS AFRICAINS
L'armée de terre américaine a été la première à intégrer les hommes de couleur dans ses rangs. En 1942, elle a créé la 88^e Division Central Postal Directory, la première unité combattante africaine-américaine à combattre en Europe.

« Messieurs, je ne me soucierai pas de votre couleur de peau aussi longtemps que vous tenez botter le c... de ces fils de p... de Boches »
Général George S. Patton, discours sur le 761^{er} Tank Battalion (1944)

VERS LA LIBÉRATION

En Afrique, le régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) du Tchad s'empare de Koufra en mars 1941 où est scellé le célèbre serment engageant ces hommes à libérer la France et la cathédrale de Strasbourg. Ce fait d'armes annonce une suite d'engagements majeurs, en Abyssinie (avec le BM4 du Cameroun), au Levant et à Bir-Hakeim (avec le BM2 de l'Oubangui-Chari). Après la campagne de Tunisie (novembre 1942-avril 1943), ces combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le bataillon de marche des Antilles n° 1 (BMA1). En métropole, beaucoup de prisonniers des *frontstalags* ou des GMICR sont employés par les Allemands, alors qu'outre-mer la guerre s'accélère. Deux cents Réunionnais s'engagent et les combattants du 21^e groupe antillais de défense contre avion (GADCA), intégrés à la 1^{re} division française libre (DFL), rejoignent le Corps expéditionnaire français en Italie en avril 1944, avant de participer au débarquement de Provence au cours de l'été, aux côtés des forces alliées. La 9^e division d'infanterie coloniale, à forte dominante africaine, et le 18^e RTS, mènent des combats décisifs sur Toulon et Marseille. La 9^e DIC et la 1^{ère} DFL remontent vers le Nord-Est tandis que la 2^e DB du général Leclerc libère Strasbourg le 23 novembre 1944. En mars et avril 1945, des tirailleurs du régiment d'A-ÉF-Somali et le bataillon de marche des Antilles n° 5 se battent pour libérer la poche de Royan.

Pendant la campagne de France, les unités sont progressivement « blanchies », et des problèmes de régularisation des soldes, dus aux démobilisations rapides des anciens prisonniers de 1940 libérés des *Frontstalags*, créent des rancœurs et des révoltes. Les autorités françaises répriment immédiatement ces mouvements revendicatifs, comme à Thiaroye, au Sénégal. Dans le même temps, on récompense et distingue, lors des défilés et cérémonies, des unités ainsi que des individualités comme le Guyanais Félix Éboué ou le Martiniquais William Palcy. Plus de dix gradés et tirailleurs coloniaux seront d'ailleurs faits Compagnons de la Libération, et une cinquantaine de médailles de la Résistance seront décernées à des Africains, même si de grands résistants sont oubliés à l'image du Guinéen Addi Bâ. Plusieurs monuments inscrivent dans le paysage ces engagements et sacrifices, comme à Chasselay. Avec les combats de 1940, ce sont près de cent quatre-vingt mille soldats afro-antillais qui auront combattu en France pendant la Seconde Guerre mondiale.



1941-1945

VERS LA LIBÉRATION

En Afrique, le régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) du Tchad s'empare de Koufra en mars 1941 où est scellé le célèbre serment engageant ses hommes à libérer la France et la cathédrale de Strasbourg. Ce fait d'armes annonce une suite d'engagements majeurs, en Abyssinie (avec le BM4 du Cameroun), au Levant et à Bir-Hakeim (avec le BM2 de l'Oubangui-Chari). Après la campagne de Tunisie (novembre 1942-avril 1943), ces combattants africains sont rejoins par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le bataillon de marche des Antilles n°1 (BMA1). En métropole, beaucoup de prisonniers des frontaliers ou des GIMICK sont employés par les Allemands, alors qu'outre-mer la guerre s'accroît. Deux cents Réunionnais s'engagent et les combattants du 21^e groupe antillais de défense contre avion (GADCA), intégrés à la 1^{re} division française libre (DFL), rejoignent le Corps expéditionnaire français en Italie en avril 1944, avant de participer au débarquement de Provence au cours de l'été, aux côtés des forces alliées. La 1^{re} division d'infanterie coloniale, à forte dominante africaine, et le 18^e RTS, mènent des combats décisifs sur Toulon et Marseille. La 1^{re} DIC et la 1^{re} DFL remontent vers le Nord-Est tandis que la 2^e DB du général Leclerc libère Strasbourg le 23 novembre 1944. En mars et avril 1945, des tirailleurs du régiment d'Af-Somali et le bataillon de marche des Antilles n°5 se battent pour libérer le poché de Royat. Pendant la campagne de France, les unités sont progressivement « blanchies », et des problèmes de régularisation des soldes, dus aux démobilisations rapides des anciens prisonniers de 1940 libérés des frontaliers, créent des mécontentements et des révoltes. Les autorités françaises répriment immédiatement ces mouvements revendicatifs, comme à Thioury, au Sénégal. Dans le même temps, en récompense et distinction, lors des défilés et cérémonies, des unités ainsi que des individus comme le Guyanais Félix Eboué ou le Martiniquais William Païy, plus de dix grades et travailleurs coloniaux serrent d'ailleurs, lors de la Libération, une cinquantaine de médailles de la Résistance seront décernées à des Africains, même si de grands résistants sont oubliés à l'image du Guinéen **Aydi Bâ**. Plusieurs monuments inscrites dans le paysage des engagements et sacrifices, comme à Chasselay. Avec les combats de 1940, ce sont près de cent quatre-vingt mille soldats afro-américains qui auront combattu en France pendant la Seconde Guerre mondiale.



LES COLONIAUX NAUFRÈRES DES JIBOU
Cité pour dévouement et bravoure, le capitaine Jean-Baptiste Lallemand est tué le 15 mai 1941 pendant la bataille de Koufra. Il est le premier officier français à être tué pendant la Seconde Guerre mondiale en Afrique. Ses restes ont été retrouvés en 1994 dans le désert de Koufra.



LA MUTILITÉ DE THIENY (1944)
Thierry, dans le département de la Somme, est un village qui a subi de lourdes pertes pendant la Seconde Guerre mondiale. Un monument a été érigé en l'honneur des soldats morts pour la France.

LE BOIS DE CHASSÉLAY (1940-1945)
Le bois de Chasselay, dans le département de la Somme, est un lieu de mémoire important. C'est ici que se sont déroulés de violents combats pendant la Seconde Guerre mondiale. Un monument a été érigé en l'honneur des soldats morts pour la France.



« Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave... »
Ouezin Coulibaly (député), cérémonie du tita de Chasselay (1947)

LES AFRICAINS-AMÉRICAINS ET LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

A lors que deux divisions africaines-américaines s'étaient illustrées sur le front français en 1918, la présence des mobilisés africains-américains en France métropolitaine, en 1944-1945, n'a laissé qu'une empreinte faible dans les mémoires collectives. Même si, dès le 6 juin 1944, des soldats africains-américains servent en première ligne dans des unités techniques comme le *320th Barrage Balloon Battalion (colored)*, la plupart d'entre eux demeurent affectés dans les formations du *Quartermaster Corps* (l'intendance), chargé du ravitaillement, à l'image des conducteurs du *Red Ball Express*. Au total, près de deux mille combattants africains-américains ont participé aux opérations. De fait, l'état-major américain perpétue le principe d'une armée où domine la ségrégation et les combattants non-blancs sont une minorité parmi les trois millions de soldats qui vont participer aux opérations dans l'Ouest et le Sud de la France. On trouvera exceptionnellement quelques unités combattantes à la fin des hostilités, comme les *333rd* ou *999th Field Artillery Battalion (colored)*, engagées activement face aux Allemands, ou le *761st Tank Battalion*, qui s'est illustré en Moselle, en Belgique et lors de la campagne d'Allemagne.

Considérés avec curiosité par les Français, les Africains-Américains sont entrés plus facilement en relation avec les populations civiles, du fait de leur stationnement sur les arrières du front. Dans les régions où se concentre le flux logistique de l'*US Army*, on assiste à de fortes présences, comme dans la région de Cherbourg où, au cours de l'été 1944, ils représentent entre 50 à 80 % des effectifs. Si les rapports avec les populations locales sont généralement bons, on note néanmoins des débordements et des exactions, notamment des violences sexuelles. Abreuvés aux États-Unis, comme les GI's blancs, d'une propagande décrivant les femmes françaises comme ayant des « mœurs légères », quelques-uns d'entre eux se retrouvent impliqués dans des affaires de viols. La justice s'exprime alors avec partialité, ainsi qu'en témoigne ce vétéran, en 2014 : « *Quand un Noir était pris, la sentence était automatique : la pendaison. Pour les Blancs, c'était différent.* » Jusqu'en 1948, l'armée américaine est ségrégationniste et la mémoire de leur engagement est alors quasi invisible. Il est ainsi symptomatique de constater que ces militaires, écartés des combats à l'époque, n'ont, jusqu'à date récente, pour ainsi dire jamais été présents lors des commémorations, à l'exception de quelques figures telles William Dabney. Parmi les trois cents vétérans américains ayant participé au 60^e anniversaire du débarquement en juin 2004, seuls cinq d'entre eux étaient des Africains-Américains.



1944-1945

LES AFRICAINS-AMÉRICAINS ET LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

Après que deux divisions africaines-américaines s'étaient illustrées sur le front français en 1918, la présence des militaires africains-américains en France métropolitaine, en 1944-1945, n'a laissé qu'une empreinte floue dans les mémoires collectives. Même si, dès le 6 juin 1944, des soldats africains-américains servent en première ligne dans des unités techniques comme le 320^e *Bombing Reconnaissance* (colonel), la plupart d'entre eux demeurent affectés dans les formations du *Quartermaster Corps* (intendance), chargés du ravitaillement, à l'image des conducteurs du *Red Ball Express*. Au total, près de deux mille combattants africains-américains ont participé aux opérations. De fait, l'état-major américain perçoit le principe d'une armée où domine la ségrégation et les combattants non-blancs sont une minorité parmi les trois millions de soldats qui vont participer aux opérations dans l'Ouest et le Sud de la France. On trouve exceptionnellement quelques unités combattantes à la fin des hostilités, comme le 323^e ou 999^e *Field Artillery Battalion* (colonel), engagés activement face aux Allemands, ou le 76^e *Tank Battalion*, qui s'est illustré en Belgique et lors de la campagne d'Allemagne.

Considérés avec curiosité par les Français, les Africains-Américains sont entrés plus facilement en relation avec les populations civiles, du fait de leur stationnement sur les arrières du front. Dans les régions où se concentre le flux logistique du TUS Army, on assiste à de fortes présences, comme dans la région de Cherbourg où, au cours de l'été 1944, ils représentent entre 50 à 80 % des affectés. Si les rapports avec les populations locales sont généralement bons, on note néanmoins des débordements et des exactions, notamment des violences sexuelles. Abusés sur États-Unis, comme les GI's blancs, d'une propagande décriant les femmes françaises comme ayant des « mœurs légères », quelques-uns d'entre eux se retrouvent impliqués dans des affaires de viols. La justice s'exprime alors avec partialité, ainsi qu'en témoigne ce témoignage en 2014 : « Quand un Noir est pris, la sentence est automatique : la pendaison. Pour les Blancs, c'était différent ». Jusqu'en 1948, l'armée américaine est ségrégationniste et la mémoire de leur engagement est alors quasi invisible. Il est ainsi symptomatique de constater que ces militaires, écartés des combats à l'époque, n'ont, jusqu'à date récente, pour ainsi dire jamais été présents lors des commémorations, à l'exception de quelques figures telles *William Dabney*. Parmi les trois cents vétérans américains ayant participé au 60^e anniversaire du débarquement en juin 2004, seuls cinq d'entre eux étaient des Africains-Américains.



LE RED BALL EXPRESS
L'armée de l'air américaine a développé un réseau logistique dans le nord-ouest de la France pour le ravitaillement. Ce réseau était un réseau souterrain de camions qui ont permis de transporter des fournitures et des munitions à travers les zones occupées par les Allemands.



LA FIN DE LA SÉGRÉGATION
L'armée de l'air américaine a été la première à intégrer des soldats noirs dans ses unités combattantes. En octobre 1944, deux avions de transport ont été envoyés en France pour transporter des soldats noirs. Plus tard, les soldats noirs ont été intégrés dans les unités combattantes de l'armée de l'air américaine.



William Dabney, un soldat américain, avec ses collègues.



Richard Williams (à gauche) et ses collègues ont été envoyés dans le 320^e *Bombing Reconnaissance*, une unité d'aviation à reconnaissance stratégique nocturne, dans le cadre de sa participation à la libération de la France. Williams a été blessé pendant une mission de reconnaissance nocturne au-dessus de Cherbourg. Il est mort pendant la mission de reconnaissance nocturne au-dessus de Cherbourg.



LE MASSACRE DES 11 DE WERTEH
Le 11 novembre 1944, des soldats américains du 320^e *Bombing Reconnaissance* ont été envoyés en France pour reconnaître leur mission de nuit. Ils ont été tués par les Allemands pendant leur mission de reconnaissance nocturne au-dessus de Cherbourg.



Cette illustration est la version française de l'illustration de l'artiste américain James Rookard, qui a servi dans le 320^e *Bombing Reconnaissance* pendant la libération de la France.

« Là où l'aviation avait frappé, le bas-côté des routes était parsemé de cadavres d'hommes et de chevaux. J'étais terrifié, j'avais peur de mourir, mais je conduisais quand même. »

James Rookard, conducteur au sein du Red Ball Express (1999)

DE LA SÉGRÉGATION À LA MÉMOIRE PARTAGÉE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de repenser la place des Africains-Américains dans l'*US Army* s'impose. Malgré de fortes réticences, le président Harry S. Truman met finalement un terme au débat le 26 juillet 1948, en promulguant la fin de la ségrégation dans l'armée. Loin d'apaiser les tensions au sein de l'institution militaire, l'application des nouvelles mesures va mettre plusieurs années à s'imposer et il faudra attendre 1954 pour que la dernière unité de couleur disparaisse. Pour autant, on observe à partir de la guerre de Corée une évolution progressive des mentalités menant peu à peu à une véritable fraternité d'arme entre Blancs et Noirs. Une décennie plus tard, l'engagement américain au Viêt Nam va consacrer la fin définitive de l'esprit de ségrégation avec, comme contrepartie perverse, une surreprésentation, au début du conflit, des Africains-Américains dans les unités combattantes les plus exposées comme, par exemple, l'infanterie. Enfin, l'accession en 1989 d'un Africain-Américain — le général Colin Powell — au poste prestigieux de chef d'état-major des armées des États-Unis, a définitivement supprimé toute forme de restriction liée à l'origine raciale au sein de l'*US Army*.

Après deux siècles de revendications, le combat des Noirs américains pour accéder librement au métier des armes fait figure de mouvement pionnier dans la lutte pour les droits civiques menée par les Africains-Américains dans les années 1960. Le souvenir de ce combat est devenu, avec le temps, un enjeu de mémoire comme en témoigne la reconnaissance officielle en 1995 par le président George Bush de l'action des *Tuskegee Airmen* pendant la Seconde Guerre mondiale. L'évocation de ce conflit a, par ailleurs, généré au tournant du XXI^e siècle une filmographie assez importante où les soldats noirs figurent désormais en bonne place. Au demeurant, il est important de noter qu'une polémique virulente a opposé le réalisateur africain-américain militant Spike Lee à Clint Eastwood à propos du film *Lettres d'Iwo Jima* sorti en 2006, le premier reprochant au second de n'y avoir pas fait figurer de soldats noirs. Plus proches de nous, les commémorations, liées au centenaire de la Grande Guerre, exhument les sacrifices consentis par la communauté africaine-américaine en 1918. Ainsi, une bande dessinée de Max Brooks consacrée aux *Harlem Hellfighters* a vu le jour en 2014 ; elle doit faire l'objet d'une adaptation cinématographique.



DE LA SÉGRÉGATION À LA MÉMOIRE PARTAGÉE



LA GUERRE DE CORÉE
Les militaires noirs de l'US Army ont participé à la guerre de Corée de 1950 à 1953. Ils ont été les premiers à être envoyés au combat en 1950, avant même que les troupes blanches ne soient envoyées. Ils ont été les premiers à être envoyés au combat en 1950, avant même que les troupes blanches ne soient envoyées.



FULL METAL JACKET



La naissance de la Première Armée des États-Unis... Les soldats noirs ont été les premiers à être envoyés au combat en 1950, avant même que les troupes blanches ne soient envoyées.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la nécessité de repenser la place des Africains-Américains dans l'US Army s'impose. Malgré de fortes résistances, le président Harry S. Truman met finalement un terme au débat le 26 juillet 1948, en promulguant la fin de la ségrégation dans l'armée. Les drapeaux les tensions au sein de l'institution militaire. L'application des nouvelles mesures va mettre plusieurs années. L'imposer et il faudra attendre 1954 pour que la dernière unité de couleur disparaisse. Pour autant, on observe à partir de la guerre de Corée une évolution progressive des mentalités menant peu à peu à une véritable fraternité d'arme entre Blancs et Noirs. Une déconne plus tard, l'engagement américain au Vietnam se voit consacrer la fin définitive de l'esprit de ségrégation avec, comme contrepartie perverse, une surreprésentation, au début du conflit, des Africains-Américains dans les unités combattantes les plus exposées comme, par exemple, l'infanterie. Enfin l'accession en 1989 d'un Africain-Américain — le général Colin Powell — au poste prestigieux de chef d'état-major des armées des États-Unis, a définitivement supprimé toute forme de restriction liée à l'origine raciale au sein de l'US Army.

Après deux siècles de revendications, le combat des Noirs américains pour accéder librement au métier des armes fait figure de mouvement pionnier dans la lutte pour les droits civiques menée par les Africains-Américains dans les années 1960. Le souvenir de ce combat est devenu, avec le temps, un enjeu de mémoire comme en témoigne la reconnaissance officielle en 1995 par le président George Bush de l'action des Tuskegee Army pendant la Seconde Guerre mondiale. L'évocation de ce conflit, à par ailleurs, générée au tournant du XXI^e siècle une filmographie assez importante. Ce sont les soldats noirs figurent désormais au bon premier plan. Au demeurant, il est important de noter qu'une politique virulente a opposé le réalisateur africain-américain militant Spike Lee à Clint Eastwood à propos du film *Two Joes* sorti en 2006, le premier reprochant au second de n'y avoir pas fait figurer de soldats noirs. Plus proches de nous, les commémorations, liées au centenaire de la Grande Guerre, exhalent les sacrifices consentis par la communauté afro-américaine en 1918. Ainsi, une bande dessinée de Max Brooks consacrée aux Harlem Hellfighters a vu le jour en 2014 (elle doit faire l'objet d'une adaptation cinématographique).



Les soldats noirs américains au Vietnam

L'ENGAGEMENT AMÉRICAIN AU VIÊTNAM
En 1965, les soldats américains au Vietnam, 11 % de la population afro-américaine (13 % de la population blanche) ont été envoyés au combat. Ils ont été les premiers à être envoyés au combat en 1965, avant même que les troupes blanches ne soient envoyées.



LES SOLDATS AFRICAINS-AMÉRICAINS AU CINÉMA

En 2011, les soldats américains au Vietnam ont été représentés dans le film *Red Tails*. Le film raconte l'histoire des soldats afro-américains de la 99^e Escadron de chasse, la seule unité de chasse afro-américaine de l'US Army pendant la Seconde Guerre mondiale.



« Aux États-Unis et même au Vietnam, à l'arrière, les Noirs et les Blancs étaient ennemis. Mais sur le terrain, mon vieux, il n'y avait qu'unité et harmonie. »

Joe Blow, soldat au Vietnam (1988)

DES DÉCOLONISATIONS AUX COMMÉMORATIONS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité dans toute l'Union française. Des bataillons sont engagés en Algérie, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar en 1947 ou encore à Suez en 1956. La guerre d'Indochine mobilise le plus grand nombre de combattants : des tirailleurs et des Créoles. Puis, ce sera la mobilisation pour la guerre d'Algérie (1954-1961). Le temps des indépendances s'annonce en Afrique subsaharienne et à Madagascar en 1960. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments interarmes d'outre-mer ou des bataillons autonomes. Dans les Dom-Tom, les appelés se fondent sans distinction dans les forces armées. Lorsque les indépendances africaines sont annoncées, les soldats africains (Bourama Dieme) rejoignent le plus souvent leur armée nationale.

Désormais, ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer est présent dans les mémoires collectives et militaires. En 1994, la construction du mémorial de Fréjus ouvre un cycle. Les mémoires individuelles deviennent visibles, telles celle de Valentin Lindor, le dernier poilu martiniquais, ou celle des anciens combattants dans le documentaire-hommage aux dissidents d'Euzhan Palcy. Au-delà de ce récit mis en histoire, il s'agit aussi de laisser parler les lieux. C'est, par exemple, l'inscription de la mosquée de Caïs (construite en 1928-1930) à la liste des monuments historiques en 1987, mais c'est aussi l'hommage aux morts : en 1966, une opération de regroupement des corps a lieu dans la nécropole nationale de Luyes, près d'Aix-en-Provence. Au sein de l'armée française, on entretient ce souvenir : chaque mois de mai, la Fédération des Anciens des troupes de marine organise une journée en hommage aux soldats d'outre-mer. Tradition et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 33^e régiment d'infanterie de marine, héritier du 33^e régiment d'infanterie coloniale est préservé aux Antilles, et il existe toujours un régiment de marche du Tchad (à Meyenheim) au sein de l'armée française. Il s'agit aussi de dépasser les souvenirs tragiques, sans les occulter, des événements dramatiques comme la mutinerie et la répression de Thiaroye, en décembre 1944. Désormais, une page, *commune*, d'histoire s'ouvre pour bâtir une mémoire partagée.



DES DÉCOLONISATIONS AUX COMMÉMORATIONS



MÉMORIAL DE L'ARMÉE NOIRE À PARIS, 2004
 Ce mémorial a été créé dans le site de l'ancien fort de Vincennes à Paris en 2004. Il a été inauguré le 15 novembre 2004. Il est consacré à la mémoire des soldats noirs qui ont servi dans l'Armée française pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité dans toute l'Union française. Des bataillons sont engagés en Algérie, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar en 1947 ou encore à Suez en 1956. La guerre d'Indochine mobilise le plus grand nombre de combattants : des tirailleurs et des Criolots. Puis, ce sera la mobilisation pour la guerre d'Algérie (1954-1961). Le temps des indépendances s'annonce en Afrique subsaharienne et à Madagascar en 1960. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments interarmes d'outre-mer ou des bataillons autochtones. Dans les Drapeaux, les unités se forment sans distinction dans les forces armées. Lorsque les indépendances africaines sont annoncées, les soldats africains (**Bourama Dieme**) rejoignent le plus souvent leur armée nationale.

Désormais, ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer est présent dans les mémoires collectives et militaires. En 1994, la construction du mémorial de Préjau **II** ouvre un cycle. Les mémoires individuelles deviennent visibles, telles celle de **Valentin Lindor**, le dernier poilu martiniquais, ou celle des anciens combattants dans le documentaire-hommage aux descendants d'Euzhan Pégy **II**. Au-delà de ce récit mis en histoire, il s'agit aussi de laisser parler les lieux. C'est, par exemple, l'inscription de la mosquée de Caix (construite en 1928-1932) à la liste des monuments historiques en 1987, mais c'est aussi l'hommage aux morts : en 1966, une opération de regroupement des corps à feu dans la nécropole nationale de Lunery, près d'Avon-Provence. Au sein de l'Armée française, on entendrait ce souvenir : chaque mois de mai, la Fédération des Anciens des troupes de marine organise une journée en hommage aux soldats d'outre-mer. Tradition et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 13^e régiment d'infanterie de marine, héritier du 33^e régiment d'infanterie coloniale est préservé aux Antilles, et il existe toujours un régiment de marche du Tchad (à Meyrinhem) au sein de l'Armée française. Il s'agit aussi de dépasser les souvenirs tragiques, sans les occulter, des événements dramatiques comme la mutinerie et la répression de Thiaroye, en décembre 1944. Désormais, une page, commune d'histoires écrites pour bâtir une mémoire partagée.



Le Mémorial de Préjau II est un monument dédié à la mémoire des soldats noirs qui ont servi dans l'Armée française pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est situé à Préjau, dans le département de la Réunion.



En 1966, l'armée française célèbre le centenaire de l'arrivée des soldats noirs en France. Le 15 novembre 1966, à Paris, une cérémonie est organisée pour commémorer le centenaire de l'arrivée des soldats noirs en France.

« Par deux fois, le sang africain a été versé pour la liberté du monde et je ne l'oublierai jamais. »
 François Hollande, discours de Dakar (12 octobre 2012)



© Coll. Eric Deroo/OK

“ *Vous tirailleurs sénégalais, mes frères noirs
à la main chaude sous la glace et la mort.
Qui pourra vous chanter si ce n'est
votre frère d'armes, votre frère de sang ?* ”

Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires* (1948)

“ *Aux États-Unis et même au Viêtnam, à l'arrière,
les Noirs et les Blancs étaient ennemis.
Mais sur le terrain, mon vieux,
il n'y avait qu'unité et harmonie.* ”

Joe Blow, soldat au Viêtnam (1988)